



**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**BENOIT CHARETTE DEMANDE L'AGRANDISSEMENT DE
L'URGENCE ET UNE MEILLEURE PLANIFICATION**

Saint-Eustache, le 10 janvier 2011 – Alors que le taux d'occupation dépasse les 300%, le député Benoit Charette plaide, à nouveau, pour un véritable agrandissement de l'urgence de l'Hôpital Saint-Eustache, la seule au Québec à ne pas avoir été agrandie ces dernières années. Il estime que la quarantaine de lits d'hospitalisation aux étages de l'hôpital, annoncés avant Noël par le ministre Yves Bolduc, ne permettra pas de résoudre définitivement une situation qui frôle la catastrophe annuellement. Pour le député de Deux-Montagnes, améliorer ou agrandir de l'intérieur n'est pas l'expression d'une vision à long terme, surtout pour un hôpital qui dessert une région en pleine poussée démographique.

« L'activité grippale et la résurgence annuelle de la gastro-entérite sont des phénomènes connus et documentés. Pourquoi le ministre de la Santé et des Services sociaux n'a-t-il pas mieux planifié ses actions pour en atténuer les impacts? Ses récentes annonces, au cœur de la crise, démontrent son manque de planification », a déploré M. Charette.

Il est revenu sur l'annonce des lits supplémentaires aux étages de l'hôpital en décembre dernier. « L'ajout de ces lits représente une mesure certes bien accueillie, mais insuffisante pour régler les débordements de l'urgence. Cela signifie qu'il faudra composer avec des taux d'occupation plus élevés que la moyenne québécoise pour les 3 à 5 prochaines années, délai annoncé par le ministre Bolduc pour agrandir l'urgence. Il doit annoncer ces travaux rapidement et s'assurer qu'ils soient réalisés dans un échéancier plus serré. Le ministre devrait profiter du prochain budget pour en faire l'annonce. Notre hôpital dessert 150 000 citoyennes et citoyens des Basses-Laurentides, et accueille annuellement 50 000 patients. C'est plus que l'urgence de l'Hôpital du Sacré-Cœur et autant que celle de l'Hôpital de Saint-Jérôme qui, par son statut d'hôpital régional, dispose de meilleures ressources que celui de Saint-Eustache », a relevé le député de Deux-Montagnes et porte-parole de l'opposition officielle en matière d'immigration.

Benoit Charette est également très préoccupé par l'imposant contingent de personnes âgées de 65 ans et plus qui occupent des lits à l'urgence. « Ceci est le résultat d'une planification inadéquate. Il faut améliorer les soins et les services à domicile pour les aînés, et augmenter le nombre de places dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée. Malheureusement, plusieurs aînés n'ont d'autre choix que d'être admis à l'urgence dont la mission n'est pas de traiter pareils cas. Je répète ce que j'ai dit en 2009 : il faut faire appel aux partenaires du milieu pour répondre à la demande pour mieux accompagner les 65 ans et plus », a-t-il insisté.

Il a également réitéré sa proposition d'implanter une Unité de médecine familiale (UMF) pour augmenter le nombre de médecins à l'Hôpital Saint-Eustache. Les UMF ont pour vocation première l'enseignement de la médecine familiale aux résidents en médecine familiale. Pendant ces deux ans de formation, les résidents effectuent des stages autant à l'hôpital qu'au bureau. Ils sont sous la supervision immédiate de médecins diplômés. « En gardant ces nouveaux médecins parmi nos rangs quand ils terminent leur formation au sein de l'UMF, nous réussirions à réduire la pénurie de médecins. Nous disposerions d'un outil de formation, de développement et d'attraction pour combler nos besoins », a fait valoir Benoit Charette.

Enfin, le député a tenu à rendre hommage aux femmes et aux hommes qui oeuvrent sans relâche pour prodiguer des soins aux nombreux patients du réseau de la santé, et ce, dans des conditions extrêmement difficiles. « Nous souhaitons tous qu'il y ait plus de lits, plus de ressources et plus d'argent non seulement pour les patients, mais aussi pour les infirmières, les préposés et les médecins. »

-30-

Renseignements : Benoit Charette
450 623-4963